

Point de la situation de la route d'Artigascou du Collectif Préservons Melles

Nous avons enfin quelques informations concernant les projets de la mairie de Melles pour la route d'Artigascou, même si ce sont des informations tout à fait partielles.

Il y a donc bien eu des réunions, des devis et des process engagés depuis maintenant plusieurs mois concernant le devenir de cette route, contrairement à ce qui a été affirmé à plusieurs reprises.

Ce qui est pour le moins étonnant, voire inquiétant, c'est ce refus de la mairie d'organiser une réunion publique d'information et de consultation des Mellois sur le devenir de cette route.

Et pour clarifier les choses, le Collectif réaffirme son souhait de voir cette route entretenue et non pas laissée à l'abandon, comme cela est le cas depuis maintenant 3 ans. Et c'est bien parce que nous souhaitons voir cette route entretenue que nous demandons une réunion publique. Parce que tous les Mellois sont concernés et l'avis de chacun doit pouvoir être exprimé librement.

Les procès d'intention ne sont pas dans nos objectifs et nous n'acceptons pas ceux qui nous sont faits au travers du courrier de Monsieur le Maire, comme nous trouvons assez déplacées les attaques personnelles contre des membres du collectif, semble-t-il. Comme nous trouvons aussi très déplacé et extravagant les menaces d'assignation en justice pour mise en danger d'autrui. S'il y a mise en danger d'autrui, ce n'est évidemment pas de notre fait, mais c'est bien dû à l'abandon manifeste de l'entretien de la route, responsabilité qui incombe à la municipalité.

Pour notre part nous demandons simplement que, sur un projet aussi important et qui engage la vie de Melles pour de longues années, tous les citoyens mellois soient associés à cette réflexion et aux projets qui seraient retenus. Cette consultation doit couvrir l'ensemble du projet, de son élaboration jusqu'à la maîtrise de sa fréquentation, en passant par ses aspects financiers.

Nous refusons une consultation au rabais, celle qui consisterait à demander leur avis aux Mellois une fois que le projet serait concrétisé et mis en oeuvre pour simplement leur demander qui aurait le droit d'emprunter cette route. Sans compter que, selon les financements obtenus et le projet retenu, Melles n'aurait peut-être plus son mot à dire sur l'usage de cette route.

Nous tenons à rappeler quelques règles de la démocratie locale. Un conseil municipal a été élu par les Mellois. Il en est le représentant. Il a été élu sur un programme et n'a pas vocation à décider seul des projets importants qui concernent la commune. C'est d'ailleurs ce qui était inscrit sur sa profession de foi dans le chapitre de la démocratie participative avec comme exemple la route d'Artigascou.

Où sont passées les promesses électorales ?

Et nous nous interrogeons. Ces refus réitérés de consultation des Mellois cacheraient-ils des projets qui ne seraient pas acceptables par la majorité des habitants ?

Collectif Préservons Melles
preservonsmelles@gmail.com